



Syndicat National de l'Administration Scolaire,
Universitaire et des Bibliothèques

Fédération syndicale unitaire

Réunion de la CPE de l'Université Picardie Jules Verne du vendredi 2 février 2018

Vos élu(e)s SNASUB/FSU à la commission paritaire de l'établissement se sont réunis à plusieurs reprises (entre le 10 janvier et le 2 février 2018, date de la CPE restreinte de l'établissement) pour étudier vos dossiers.

Nous constatons un nombre croissant de demandes ce qui indique une volonté de chacun de progresser. Les collègues qui n'en déposent pas en pensant qu'ils n'ont aucune chance car ils ne l'ont jamais fait, sachez que vos élu(e)s SNASUB/FSU reconsidèrent chaque année l'ensemble des dossiers, sans tenir compte des classements des années précédentes donc pas d'effet mémoire.

Quelques remarques concernant les documents:

- la qualité des rapports d'aptitudes et d'activités s'améliore mais nous trouvons encore des dossiers avec un fort déséquilibre entre les deux rapports,
- Ils doivent être complémentaires,
- Pensez à mettre des détails pertinents (montants des budgets, personnes encadrées, données chiffrées, technicités...) et mettre en avant vos compétences (avant tout celles liées à votre poste et dans votre CV celles en dehors de votre temps de travail "bénévolat/mandat élu...") en rapport avec l'emploi demandé,
- Attention à l'utilisation d'ancien formulaire,
- des erreurs dans la partie administrative (ancienneté, pas de BAP indiquée ou erronée, évolution de la carrière par concours ou Liste Aptitude),
- Pour les postes de catégorie A et B, l'absence de CV ou pas suffisamment travaillé,
- des organigrammes fonctionnel et structurel ne sont pas toujours très clairs et signés par le supérieur hiérarchique,
- Les rapports doivent être dactylographiés et non manuscrits.

Le bilan quantitatif des dossiers et le nombre de possibilités en national sont indiqués ci-dessous:

Corps et grade d'origine	Nombre de promouvables UPJV	Nombre de dossiers déposés UPJV	% de dossiers déposés	Corps ou Grade souhaité	Possibilités de promotions nationales pour 2018
ATRF P1C	32	23	71.9	Technicien	295
ATRF P2C	92	55	59.8		
ATRF	80	30	37.5		

Technicien	58	32	55.2	ASI	162
ASI	17	10	58.8	IGE	170
IGE	38	13	34.2	IGR	31
IGR	0	0	0	IGR HC	41

Pour cette campagne de promotion par la liste d'aptitude, la CPE restreinte a décidé de retenir les dossiers comme suit :

- Technicien (TECH): **8** dossiers retenus
- Assistant Ingénieur (ASI): **4** dossiers retenus
- Ingénieur d'études (IGE): **2** dossiers retenus
- Ingénieur de Recherche (IGR): **1** dossier retenu

Ils vont être transmis avant le 09/02/18 au ministère pour que la CAPN les étudie à son tour aux dates indiquées ci-dessous :

- TECH : 24 mai 2018
- ASI : 23 mai 2018
- IGE : 12 juin 2018
- IGR : 5 et 6 juin 2018

Lors de la campagne 2017 de promotion par la liste d'aptitude, notre Université a obtenu les postes suivants :

- 1 IGE
- 2 TECH

Vos élu(e)s SNASUB/FSU restent à votre disposition pour vous accompagner et répondre à vos questions.

Pour la catégorie A:

Stéphane DELANAUD
Paulo MARCELO

Pour la catégorie B:

Luciane ZABIJAK
Sébastien GRESPINET

Pour la catégorie C:

Michèle DEFERT
Nabila TERCHANI



SNASUB - FSU

9, rue Dupuis 80000 AMIENS

Téléphone / Fax : 03.22.72.95.02

Courrier électronique : snasub.amiens@orange.fr

Site internet : <http://snasub-amiens.fr/>